

Publication d'un guide sur le reporting ESG de London Stock Exchange

Publié le 20 février 2017

Le London Stock Exchange Group a publié un guide sur le reporting ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) afin d'orienter les émetteurs sur l'intégration de ces critères dans les rapports et la communication à destination des investisseurs.

Le LSEG explique en introduction que l'intégration de ces facteurs ne constitue plus une niche réservée à quelques gestionnaires d'actifs, mais que l'analyse de la performance ESG entre dans la routine des investisseurs pour mieux comprendre les perspectives d'avenir des entreprises. L'objectif du guide est donc d'encourager les émetteurs, quelle que soit leur taille, à produire une information aussi pertinente que possible pour les investisseurs afin de les aider dans leurs choix d'investissement.

Huit priorités ont été identifiées pour le reporting ESG. Chacune d'elles fait l'objet d'une présentation détaillée :

1. **La pertinence stratégique** : l'entreprise doit expliquer le lien avec sa stratégie et son business model, en montrant comment elle va bénéficier des transitions en cours, développer de nouvelles opportunités via ses produits et services et gérer les risques associés.
2. **La matérialité pour l'investisseur** : l'entreprise doit s'interroger et définir ce qui est matériel pour les investisseurs, en expliquant comment les facteurs ESG vont affecter sa stratégie et sa performance à la fois financière et opérationnelle, en se comparant à ses pairs dans le même secteur.
3. **Des données de qualité** : l'entreprise doit s'assurer de fournir des données précises, rigoureuses, complètes (à la fois positives et négatives), fiables (assurance interne / externe), comparables (appui sur des standards) et claires.
4. **Les cadres globaux** : les standards les plus importants sont le CDP, le CDSB, la GRI, l'IIRC, le SASB et l'UNGC. A noter un soutien appuyé aux ODD et aux recommandations de la TCFD.
5. **Les formats de rapport** : les données ESG peuvent être présentées soit au sein du rapport annuel, soit dans un rapport dédié ou dans un rapport intégré. Chaque approche a ses avantages et les investisseurs n'ont pas encore clairement de préférence pour l'une ou l'autre approche.
6. **La réglementation** : la multiplication d'exigences différentes entre les pays peut devenir problématique à la fois pour les émetteurs et les investisseurs. Il faut voir ces cadres comme des opportunités d'améliorer le reporting en se concentrant sur la matérialité des enjeux.
7. **La valeur verte** : les entreprises doivent montrer comment elles obtiennent de la croissance à travers la fourniture de produits et services dits « verts ».
8. **Le financement par l'emprunt** : ces recommandations s'appliquent également aux émetteurs de green bonds.

En résumé, les investisseurs veulent comprendre dans quelle mesure les entreprises gèrent les risques liés aux questions ESG, considérant cela comme un test-clé de la qualité de la gestion. Ils sont également intéressés par les opportunités offertes par l'économie bas-carbone et de plus en plus, ils allouent des capitaux aux entreprises qui sont bien équipées pour en tirer des bénéfices.

Pour répondre à cet intérêt croissant, les émetteurs doivent fournir des données et des informations de qualité supérieure. Le LSEG formule six recommandations centrales pour les émetteurs :

1. Expliquer la pertinence des facteurs ESG par rapport à leur business model et à leur stratégie, dans le cadre d'une approche intégrée des drivers de l'entreprise.
2. Expliquer comment les facteurs ESG peuvent affecter leur entreprise, par exemple à travers la réglementation, les risques de réputation, le turn-over des employés, la licence-to-operate, les actions en justice ou les relations avec les parties prenantes, et la façon dont ces impacts peuvent affecter la démarche commerciale ainsi que la performance financière et opérationnelle.
3. Expliquer comment accéder aux nouvelles opportunités et aux sources de revenus générés par les produits et services écologiques et socialement bénéfiques. Dans ce contexte, ils devraient expliquer comment leurs investissements dans l'innovation ainsi que dans la R&D stimuleront la croissance future de l'entreprise.
4. Identifier les composantes de l'entreprise qui fabriquent des biens, des produits et des services fournissant des solutions environnementales et soutenant la transition vers une économie bas-carbone, et décomposer et quantifier les revenus associés ;
5. Fournir des données exactes, alignées sur l'année financière, basées sur des standards internationaux pour faciliter la comparabilité ;
6. Reconnaître que les rapports ne constituent qu'une partie du dialogue qu'ils entretiennent avec les investisseurs. Le reporting ESG constitue une base de dialogue avec les investisseurs mais ne remplace pas celui-ci.